



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
3 avril 2013  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2013**

3-14 juin 2013, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme de pays pour le Nigéria**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation . . . . .	2
II. Coopération passée et enseignements tirés . . . . .	4
III. Programme proposé. . . . .	5
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme. . . . .	7
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Nigéria (2014-2017) . . . . .	8



## I. Analyse de la situation

1. La gouvernance démocratique au Nigéria continue de s'améliorer depuis 1999, date du retour à un gouvernement civil après des décennies de pouvoir militaire. Les élections de 2011, largement considérées comme les plus crédibles depuis 1999, ont abouti à un transfert pacifique du pouvoir d'un régime civil à un autre, au renforcement des partis d'opposition et à des parlements plus diversifiés au niveau national et à celui des États. Malgré les améliorations apportées au processus électoral, des problèmes demeurent et doivent être réglés pour en renforcer la transparence et l'intégrité à mesure que le pays se rapproche des élections générales de 2015. Ce sont notamment la faiblesse institutionnelle des partis politiques – la trentaine<sup>1</sup> de partis politiques existants se caractérisant par leur absence de démocratie interne – la polarisation en fonction de facteurs ethniques et régionaux et le recours à la violence pour régler les différends politiques. L'absence d'indépendance structurelle des organes de gestion des élections et leur faible capacité à gérer efficacement la logistique électorale et le comptage des résultats représentent des problèmes supplémentaires. En outre, la persistance de l'idéologie patriarcale, les pratiques culturelles et religieuses discriminatoires, l'exclusion des femmes des structures de gouvernance des partis, l'accès limité aux ressources financières et la culture profondément ancrée de violence dans la sphère politique expliquent la marginalisation des femmes en politique. Ainsi par exemple, à l'issue des élections générales de 2011, elles continuent d'être sous-représentées, occupant seulement 7 % des charges électives, bien qu'elles aient été nommées à 31 % des postes de ministre.

2. De graves carences persistent en matière de gouvernance, notamment la marginalisation, la mauvaise gestion des ressources publiques, l'exclusion sociale et le faible sentiment d'identité nationale. Des études récentes indiquent également que le non-respect des droits garantis dans la Constitution et de la loi et de l'ordre ainsi que les faiblesses du système judiciaire et du contrôle exercé par le système législatif, les intérêts personnels et le clientélisme continuent de limiter les possibilités de transformation radicale de la gouvernance. Si la société civile peut user de son influence et de sa crédibilité pour exercer des pressions afin d'amener des réformes, sa capacité de participer à la gouvernance et au processus d'autonomisation économique est néanmoins faible du fait d'une gouvernance interne insuffisante. Une transparence plus grande des principales institutions de gouvernance est cruciale pour renforcer la responsabilisation et le statut de la gouvernance.

3. La stabilité, la sécurité interne et la consolidation démocratique du Nigéria continuent d'être gravement mises en péril par la violence ethnique et religieuse récurrente dans le nord du Nigéria, perpétuée par la secte islamique extrémiste Boko Haram, par l'insurrection militante dans la région du delta du Niger et par les cas endémiques d'enlèvement dans le sud-est du pays. L'insécurité généralisée et le terrorisme croissant qui font courir des risques graves à des groupes importants de population et perturbent profondément l'économie sont dus essentiellement à des facteurs économiques et sociaux (notamment le chômage et la pauvreté endémique)

---

<sup>1</sup> L'INEC (Commission électorale indépendante nationale) a annulé l'inscription de plus de 30 des 65 partis politiques en lice aux élections générales de 2011 dans le cadre des efforts déployés pour assainir le système des partis du pays.

et aux inégalités croissantes entre les sexes et les régions. Les questions d'unité et de cohésion nationales demeurent donc au centre du discours national et soulignent la nécessité de renforcer les mécanismes qui permettront de remédier aux vulnérabilités, de consolider la résilience et de renforcer la capacité de l'Organisation des Nations Unies à élaborer des programmes d'assistance au pays.

4. L'aspiration du Nigéria à devenir l'une des économies les plus importantes d'ici à 2020 a abouti à la formulation de plans de développement tant à long terme (Vision 20:2020) qu'à moyen terme (Programme de réforme radical). Ces politiques et stratégies qui sont au centre du cadre de gestion et de planification du développement du pays contribuent à harmoniser les administrations sous-nationales malgré les difficultés inhérentes au système fédéral du Nigéria. Cependant la forte dépendance du Nigéria vis-à-vis du pétrole (qui représente 75 % des recettes et 14 % du produit intérieur brut (PIB)) de même que l'importance de sa population (167 millions en 2011), qui augmente à un taux annuel de 2,5 %, sont d'importants défis économiques. Ce pays a pu maintenir une croissance annuelle moyenne de 7 % de son PIB au cours des cinq dernières années, grâce essentiellement à une marge de manœuvre décisionnelle favorisée notamment par d'importantes réserves et une faible dette extérieure, mais la diversification économique limitée, des infrastructures physiques inadaptées, la corruption endémique et la faiblesse des systèmes de comptabilité n'ont pas permis de mettre à profit ces taux de croissance élevés pour améliorer le niveau de vie de la population. L'incidence de la pauvreté est élevée au Nigéria comme en témoignent son classement sur le plan du développement humain (156<sup>e</sup> sur 187 pays)<sup>2</sup> et l'aggravation des inégalités (évaluée par le coefficient de Gini qui est passé de 0,429 en 2004 à 0,447 en 2010)<sup>3</sup>. Il est peu probable que le Nigéria puisse atteindre les cibles et objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)<sup>4</sup>. L'accélération des efforts et des mesures de stimulation est nécessaire pour assurer la réalisation des OMD, en particulier dans les secteurs des services sociaux. Le taux d'urbanisation est élevé (3,8 %) et plus de 50 % de la population vivent dans des zones urbaines. Bien que la propagation de l'épidémie du VIH/sida soit actuellement maîtrisée, le taux de prévalence de 4,2 %, qui correspond à un nombre élevé de cas en chiffres absolus, représente un fardeau extrêmement lourd sur le plan de la transmission de la mère à l'enfant<sup>5</sup>.

5. Les tentatives de diversification économique ont donné peu de résultats en raison de la forte dépendance vis-à-vis du pétrole. L'agriculture qui occupe 70 % de la population demeure essentiellement une agriculture de subsistance qui est vulnérable aux conditions climatiques. L'environnement du Nigéria est de plus en plus menacé par la sécheresse, la désertification et les inondations qui, ces dernières années ont affecté les moyens de subsistance économique, menacé la sécurité alimentaire et abouti à une incidence accrue des maladies due à la pollution de l'air et des eaux. Des politiques existent pour faire face aux problèmes environnementaux et de changements climatiques, mais il est encore difficile de les traduire en mesures concrètes à tous les niveaux de gouvernement. Les taux élevés de déboisement, de vulnérabilité aux conséquences des changements climatiques et de pollution par les hydrocarbures appellent une gestion efficace de l'environnement

<sup>2</sup> Rapport mondial sur le développement humain 2011.

<sup>3</sup> Bilan commun de pays pour le Nigéria, Équipe de pays des Nations Unies, 2012.

<sup>4</sup> Rapport du Nigéria sur les objectifs du Millénaire pour le développement en 2010.

<sup>5</sup> Action mondiale face au sida, rapport de 2012 du Nigéria par l'Agence nationale de la lutte contre le sida.

et des mesures appropriées d'atténuation des changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe.

## II. Coopération passée et enseignements tirés

6. Les évaluations des projets et des résultats de l'examen à mi-parcours du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) indiquent que le septième programme de pays du PNUD a beaucoup contribué à l'élaboration de politiques et cadres juridiques et à l'efficacité institutionnelle avec des thèmes interdisciplinaires tels que l'égalité des sexes, l'intégration et la technologie des communications. L'appui apporté aux réformes constitutionnelles et électorales a permis de consolider la démocratie et contribué au succès des élections de 2011. L'assistance apportée à l'Assemblée nationale a contribué à élargir la participation des citoyens à la réforme de la Constitution de 1999 et à d'autres réformes. Les activités portant sur les principes fondamentaux de la gouvernance locale, les lois sur la responsabilité financière et de passation des marchés publics aux niveaux fédéral et des États ont permis d'améliorer la discipline financière et la gestion économique. La participation accrue de l'ONU et des partenaires au programme d'amnistie du delta du Niger a abouti à la réduction des insurrections et à l'accroissement de la production de pétrole. L'appui apporté à la formulation de politiques de microfinancement et le renforcement des capacités des institutions de microfinancement ont abouti à l'augmentation de la fourniture et de la gestion de microcrédits. Le PNUD a apporté son assistance à la formulation de la politique sur les changements climatiques et de la stratégie d'intervention dans ce domaine, approuvées en 2012, ainsi qu'à la mise au point définitive de la stratégie nationale d'adaptation et du plan d'action concernant les changements climatiques. L'assistance dans le domaine des sources d'énergie renouvelables a permis de renforcer l'accès aux ressources financières nécessaires aux projets concernant les réseaux électriques indépendants. L'appui apporté au programme national de viabilité et de maîtrise nationale des interventions de lutte contre le VIH/sida a amélioré les soins en faveur des personnes vivant avec le VIH/sida.

7. Le principal enseignement tiré est que l'action du PNUD est des plus efficaces lorsqu'il aide à mettre en œuvre des réformes institutionnelles et en matière de politiques, en particulier dans les domaines délicats qui présentent des difficultés pour les autres partenaires ou qui leur sont fermés. Les relations du PNUD avec des acteurs nationaux importants et sa capacité de réunir de nombreux participants ont beaucoup contribué à faciliter le dialogue en faveur du développement aux divers niveaux de gouvernement. Le PNUD déploie une grande efficacité dans le plaidoyer pour les réformes, la gouvernance, les droits de l'homme et l'équité entre les sexes, l'établissement de partenariats, la coordination de l'assistance et le renforcement des capacités. La coopération Sud-Sud s'est révélée fructueuse, le Nigéria ayant pu faire part de ses pratiques optimales à d'autres pays et bénéficiant simultanément de leurs bonnes pratiques. Le renforcement des capacités techniques du bureau de pays, l'amélioration de son efficacité opérationnelle et l'harmonisation de ses programmes avec les politiques nationales ont contribué à assurer un impact maximum et des résultats viables.

8. Les principaux problèmes demeurent l'égalité des sexes, les droits de l'homme, la rapidité des interventions et de la fourniture des ressources. Les efforts déployés pour assurer la prise en compte généralisée de l'égalité des sexes et

d'autres questions interdisciplinaires ont été relativement fructueux, mais l'absence d'interventions axées spécifiquement sur l'égalité des sexes et des pratiques culturelles sexistes profondément ancrées ont limité l'effet de la contribution du PNUD sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'instabilité de la situation dans le pays ainsi que l'aggravation des difficultés économiques, de la pauvreté et de l'insécurité ont nécessité des interventions dynamiques et rapides pour faire face aux problèmes graves, complexes et souvent accompagnés de violence auxquels les processus bureaucratiques de l'ONU s'étaient heurtés. L'ONU et les autres partenaires de développement portent à présent leur attention sur le renforcement de l'analyse politique et économique par des examens périodiques communs de la situation nationale et l'amélioration de la qualité des statistiques afin de renforcer la qualité de leur assistance.

### III. Programme proposé

9. Le présent programme a été élaboré pour tenir compte des priorités identifiées dans le programme Vision nationale 20:2020 et est conforme au PNUAD pour 2014-2017. Le programme du PNUD adoptera l'approche fondée sur les droits de l'homme et sera étayé par les cinq principes de l'ONU en matière de programme. Le PNUD portera son attention essentiellement sur trois des quatre domaines du PNUAD, à savoir : a) la bonne gouvernance, b) une croissance économique équitable et durable et c) la sécurité humaine et la gestion des risques. Les interventions seront axées sur les questions stratégiques en amont et liées à l'exécution en aval ciblant les pauvres, les femmes et les jeunes ainsi que sur le renforcement des capacités qui permettront d'obtenir des résultats efficaces et d'élaborer des stratégies et politiques solidement étayées.

10. Le programme de gouvernance adopte une approche globale, liant stratégiquement la gouvernance, la prévention des conflits et la consolidation de la paix pour remédier aux faiblesses de gouvernance dues à la marginalisation, la mauvaise gestion des ressources publiques, l'exclusion sociale et un faible sentiment d'identité nationale. La contribution du PNUD appuiera la responsabilité publique et le renforcement des organes de lutte contre la corruption, les élections et le renforcement des institutions démocratiques (Assemblée nationale et Assemblées des États, Commission électorale indépendante nationale (INEC) et Commissions électorales indépendantes au niveau des États (SIEC), commissions des droits de l'homme et système judiciaire), les collectivités locales et urbaines et la prise de décisions fondées sur des données factuelles, qui tiennent compte des disparités entre les sexes. L'adoption d'une approche visant à améliorer la transparence et la crédibilité des élections permettra d'apporter une assistance au cours de la période cruciale entre les élections pour renforcer la démocratie électorale, notamment l'autonomisation politique des femmes, tandis que l'appui apporté aux organisations de la société civile permettra à ces dernières de mener des activités plus efficaces de suivi et de surveillance. Les résultats escomptés sont notamment la réduction de la corruption et le renforcement de la responsabilité, l'amélioration des processus électoraux, la participation active des citoyens et la consolidation des acquis démocratiques, l'autonomisation des femmes, l'amélioration de la qualité des données statistiques et de la planification dans l'administration locale et de la fourniture de services.

11. Le programme de croissance économique équitable et durable se fonde sur une approche globale de la réduction de la pauvreté en portant une grande attention aux disparités économiques et à l'exclusion et en ciblant les groupes de population vulnérables, les femmes et les jeunes ainsi que les régions et les États les plus déshérités. L'assistance sera axée sur les OMD et la gestion économique, le développement et la planification tenant compte des disparités entre les sexes, la croissance du secteur privé et la coordination de la lutte contre le VIH/sida. Des analyses économiques ciblées visant à améliorer les politiques et stratégies en faveur des pauvres, qui tiennent compte des disparités entre les sexes et qui sont axées sur les petites et moyennes entreprises, permettront d'accroître la capacité de production, de créer des emplois, d'améliorer le revenu et les moyens de subsistance et de réduire les vulnérabilités. Le programme promouvra la croissance économique par le transfert de technologies et le renforcement des capacités locales, l'établissement de partenariats solides entre les secteurs public et privé, créera des emplois, en particulier pour les jeunes, pour canaliser contre leur turbulence qui alimente l'insécurité, promouvra des politiques en faveur des pauvres ouvertes et sans exclusion qui tiennent compte des disparités entre les sexes, et stimulera le développement des échanges intérieurs et internationaux pour permettre au Nigéria de devenir compétitif au plan mondial.

12. Le programme d'appui à la sécurité humaine et à la gestion des risques est fondé sur une vue globale des faiblesses dans le domaine de la sécurité humaine au Nigéria, notamment des problèmes multiples dus aux catastrophes naturelles et à celles causées par l'homme. L'assistance du PNUD se fondera sur une approche intégrée pour remédier à des problèmes tels que la gestion des catastrophes, la protection de l'environnement et l'atténuation des changements climatiques ainsi que la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Faisant fond sur l'assise solide et le principe du développement durable du Programme de réforme radical, le PNUD axera son assistance sur le renforcement des capacités de gestion de l'environnement, d'atténuation des conséquences des changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe. Le PNUD promouvra une bonne gestion de l'environnement grâce à des cadres juridiques et institutionnels appropriés avec la participation de la société civile et du secteur privé. La prise de décisions participatives, une bonne gestion de l'information, le respect des engagements internationaux, les questions d'environnement, la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation aux changements climatiques seront incorporés dans les cadres nationaux de développement pour protéger les communautés contre les conséquences des catastrophes et faciliter la transition vers une économie résiliente à faible émission de carbone. Le PNUD appuiera le renforcement des capacités qui permettront de formuler des programmes multisectoriels d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs conséquences, d'élargir l'accès à des sources d'énergie moins polluantes, de renforcer l'analyse des risques de catastrophe, l'état de préparation et les interventions en cas de catastrophe. L'appui du PNUD contribuera à réduire les causes et les conséquences des conflits grâce à la prévention et la gestion institutionnalisée et coordonnée des conflits et à l'instauration d'une architecture de paix pour créer des communautés résilientes.

#### IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

13. Le programme de pays est exécuté au niveau national, et la modalité privilégiée sera la mise en œuvre par le pays même. Le programme du PNUD sera mené à bien en collaboration étroite avec le Gouvernement, d'autres organismes des Nations Unies, les partenaires internationaux de développement, la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire. La modalité d'exécution directe sera utilisée lorsqu'elle est appropriée et nécessaire pour assurer une exécution accélérée.

14. Faisant fond sur les progrès enregistrés grâce à son récent repositionnement, le bureau de pays adaptera sa structure interne et mettra à profit les compétences de ses divers services pour tenir compte des nouvelles priorités du programme et de l'environnement compétitif et dynamique du Nigéria. Il sera ainsi possible de rationaliser le travail du bureau et de promouvoir des gains d'efficacité. Le PNUD mettra à profit la coopération existante pour guider ses priorités géographiques ainsi que la sélection, la conception, l'exécution et l'évaluation des projets. La synergie entre les trois niveaux de la structure fédérale de gouvernement sera renforcée pour améliorer l'efficacité opérationnelle et technique de la fourniture des services publics. Les capacités internes du PNUD, l'équipe de suivi unifiée de l'ONU et l'amélioration des statistiques nationales permettront un suivi efficace des résultats et du cadre d'allocation de ressources. Le bureau utilisera le cas échéant les ressources humaines et financières supplémentaires du PNUD pour le suivi et l'évaluation.

15. Le PNUD recherchera de nouvelles possibilités de financement et de partenariat auprès du secteur privé et des donateurs potentiels. Il mettra à profit les filières existantes de consultation avec le Gouvernement pour mobiliser les ressources. L'administration fédérale et celles des États ainsi que les donateurs continueront d'être des partenaires importants en matière de financement tandis que de nouvelles sources de financement seront recherchées auprès d'autres partenaires nouveaux et potentiels. Le PNUD renforcera la participation de ses partenaires en vue d'activités communes de suivi et d'évaluation, mettra en place des synergies et la coordination de l'assistance dans la recherche et l'analyse en tant que fondement de ses activités, et il appuiera la maîtrise et la gestion nationales dans l'exécution du programme. Il s'efforcera de développer la coopération Sud-Sud en faisant fond sur le Plan d'action d'Istanbul de 2011 et en incluant la collaboration entre les États et la coopération régionale, en mettant à profit le rôle dirigeant du Nigéria en Afrique de l'Ouest et dans le reste du continent africain. Le PNUD appuiera les efforts du Gouvernement dans la coordination de l'assistance et jouera un rôle actif dans le forum des partenaires du développement. Dans le contexte de l'initiative « Unis dans l'action », le PNUD participera à la mise en œuvre de l'approche harmonisée des transferts en espèces.

## Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Nigéria (2014-2017)

**Résultat stratégique 1** : Appui à la bonne gouvernance : D'ici à 2020 il y aura au Nigéria une société juste, démocratique et stable, dotée d'une gouvernance responsable et d'une transparence accrue grâce à des processus électoraux fiables, réglementés et participatifs et à un fonctionnement satisfaisant des institutions régi par la règle du droit et comprenant des processus législatifs conformes aux normes internationales, un système exécutif répondant aux besoins de la population et un système judiciaire indépendant et accessible, qui tous seront efficacement coordonnés, avec des institutions défendant efficacement les droits de l'homme et l'égalité des sexes qui suivront, signaleront et offriront des recours en cas de violations, notamment parmi les groupes les plus marginalisés et les personnes revendiquant leurs droits.

**Indicateurs de résultat** : Indice de perception de la corruption de Transparency International; pourcentage de femmes représentées à l'Assemblée nationale et dans les Assemblées des États; pourcentage de citoyens participant aux questions de gouvernance des collectivités locales

<i>Contribution du Gouvernement partenaire</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs de produit/références/objectif</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources ordinaires (En milliers de dollars É.-U.)</i>
Le Gouvernement renforcera les cadres institutionnels et législatifs pour la lutte contre la corruption et entamera des débats sur de nouveaux cadres législatifs. Il assurera l'indépendance et le financement des organes de gestion des élections. Il dirigera les réformes et assurera le respect des engagements internationaux concernant les droits de l'homme et l'égalité des sexes. Il renforcera les capacités institutionnelles et humaines des ministères compétents pour améliorer la fourniture des services. Il investira dans la production de données statistiques pour en améliorer la qualité. Il fournira une assistance pour améliorer la gouvernance locale.	Le Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID) et l'Union européenne apporteront une assistance financière au Ministère de la Justice pour mener à bien la réforme de ce secteur. Le DFID appuiera le renforcement des capacités de la Chambre des représentants. Les banques internationales fourniront une assistance financière et des services consultatifs concernant la gestion des finances publiques, la réforme de la fonction publique, la décentralisation financière et la transparence des industries extractives. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime appuiera le renforcement des capacités des organes gouvernementaux et de certaines organisations de la société civile qui luttent contre la corruption.	Le PNUD apportera un appui technique et des services consultatifs pour renforcer la responsabilité des autorités publiques et les organes de lutte contre la corruption; il aidera l'INEC et les SIEC à améliorer la qualité et la crédibilité des élections. Il appuiera la réforme des partis politiques. Il fournira une assistance technique aux assemblées nationales dans l'élaboration des lois fondamentales, promouvra la transparence dans la fourniture des services publics et fournira des conseils consultatifs aux principales organisations de la société civile pour renforcer leurs activités de surveillance. Il fournira un appui technique pour créer des programmes de responsabilisation et des processus réunissant de multiples parties prenantes pour améliorer la gouvernance locale.	<b>Indicateurs</b> : Nombre de lois promulguées par le Gouvernement pour renforcer la transparence avec l'appui du PNUD. <b>Référence</b> : 0 (stratégie à l'état de projet). <b>Objectifs</b> : Au moins 1 loi approuvée par le Comité exécutif national.  <b>Indicateurs</b> : L'INEC/les SIEC formulent des plans de développement pluriannuels. Nombre de partis politiques participant au Conseil consultatif interpartis (IPAC). Proportion de sièges occupés par les femmes au Parlement national <b>Référence</b> : 0, 1; 7%. <b>Objectifs</b> : 1 plan pour l'INEC et au moins 6 pour les SIEC; au moins 5 partis politiques et 4 réunions par an; 20 %.  <b>Indicateurs</b> : Nombre d'États où les collectivités locales participent à la	Cadre législatif renforcé pour assurer une transparence et une responsabilité plus grandes.  L'INEC et les SIEC gèrent avec succès des élections crédibles et pacifiques.  Amélioration de la démocratie interne des partis politiques; et participation des femmes aux élections.  Capacité renforcée de planification, de budgétisation et de participation citoyenne aux trois niveaux de gouvernement – fédéral, des États et local.	Ressources ordinaires : 15 470  Autres ressources : Gouvernement 25 000  Tiers 69 000



<i>Contribution du Gouvernement partenaire</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs de produit/références/objectif</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources ordinaires (En milliers de dollars É.-U.)</i>
	L'UNICEF et le FNUAP apporteront au Gouvernement nigérian un appui technique pour faire respecter les droits de la femme et ceux de l'enfant et pour créer des systèmes nationaux de suivi des améliorations dans ces domaines. Les organisations de la société civile appuieront l'éducation civique, l'observation et la surveillance des élections.		planification, la budgétisation et l'exécution. <b>Référence</b> : 4 collectivités locales. <b>Objectifs</b> : Au moins 16 collectivités locales dans 4 États ont des plans opérationnels.		

**Résultats stratégiques 2 et 3** : Capital humain et croissance économique équitable et durable : D'ici à 2020, les Nigériens seront en bonne santé, instruits, hautement qualifiés et productifs, défendront des valeurs positives, vivront dans une société sans exclusion et unie, seront libres de toutes les formes de discrimination, de violence et de sévices, quels que soient leur sexe, leur âge, leur résidence géographique ou leur situation socioéconomique, et ils constitueront une main-d'œuvre compétitive au niveau mondial. Le Nigéria parviendra à une économie solide, diversifiée, viable et équitable, qui est emmenée par des investissements vigoureux dans le capital humain et par des infrastructures stimulant la production primaire pour une production secondaire à plus grande valeur ajoutée en vue d'échanges commerciaux en expansion, libres et compétitifs au niveau mondial, et qui est appuyée par un marché de l'emploi ouvert aux jeunes, soucieux des disparités entre les sexes et doté de capacités renforcées.

**Indicateurs de résultat** : Pourcentage de la prévalence du VIH; taux de chômage national taux de chômage en pourcentage, ventilé par sexe.

<i>Contribution du Gouvernement partenaire</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs de produit/références/objectif</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources ordinaires (En milliers de dollars É.-U.)</i>
Par le biais du Programme de réinvestissement des subventions et d'autonomisation, le Gouvernement développera les investissements dans les services sociaux et les infrastructures, mettra en œuvre l'Initiative financière ouverte à tous, le programme YouWin et le Plan de Transformation de l'agriculture, finalisera l'élaboration de la politique de l'emploi, renforcera les	La Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le DFID appuieront le financement des infrastructures; l'Union européenne soutiendra les infrastructures rurales; la Banque mondiale, l'USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) et le Fonds mondial fourniront des ressources financières pour la lutte contre le VIH/sida. La Banque mondiale	Le PNUD fournira un appui analytique, des conseils et une assistance financière dans les domaines des réformes, de l'agro-industrie et des chaînes de valorisation des cultures, et il aidera les autorités à exploiter les possibilités de création d'emplois, de réduction de la pauvreté et de protection sociale. Le PNUD apportera un appui technique et financier pour renforcer la coordination de l'aide,	<b>Indicateur</b> : Plan et politique d'investissement déjà élaborés et prêts à être mis à exécution. <b>Référence</b> : Aucune. <b>Objectif</b> : Oui  <b>Indicateur</b> : Nombre d'institutions gouvernementales dotées de politiques de productivité déjà formulées et mises à exécution. <b>Référence</b> : Aucune. <b>Objectif</b> : Assistance	Politique nationale de productivité soucieuse de l'égalité entre les sexes et cadre stratégique déjà en place et mis à exécution.  Renforcement de la coordination et des partenariats intersectoriels dans la lutte contre le VIH.	Ressources ordinaires : 5 310  Autres ressources : Gouvernement 12 000  Tiers 10 000

<i>Contribution du Gouvernement partenaire</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs de produit/références/objectif</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources ordinaires (En milliers de dollars É.-U.)</i>
capacités institutionnelles et de coordination, notamment avec la société civile, pour créer des emplois et réduire la pauvreté. La Commission nationale de planification dirigera la coordination de l'aide et coprésidera avec le PNUD le groupe des partenaires de développement.	promouvra le plaidoyer pour la coordination de l'assistance. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture renforcera les capacités des institutions du secteur de l'agriculture; l'Organisation internationale du Travail (OIT) appuiera l'amélioration de la productivité dans les entreprises et sur le lieu de travail; ONU-Femmes appuiera les institutions qui luttent contre la violence à l'égard des femmes et promeuvent leur émancipation économique. L'UNICEF appuiera les programmes de protection sociale pour les femmes, les jeunes, les handicapés et les ménages vulnérables.	fournira des services consultatifs concernant les mécanismes d'intervention nationaux et les partenariats pour promouvoir un environnement équitable et favorable aux débats, promouvra des stratégies pour assurer une production à plus grande valeur ajoutée grâce à la participation du secteur privé, et il facilitera l'élaboration de stratégies permettant de créer davantage d'emplois, en particulier pour les jeunes, tout en assurant l'égalité des chances pour les femmes; il promouvra le dialogue en faveur de partenariats entre les secteurs privé et public dans la fourniture de services essentiels, en particulier dans les zones urbaines.	apportée à 12 institutions pour réviser la politique nationale de productivité; Exécution du Cadre stratégique à 80 %. <b>Indicateur</b> : Nombre d'États comptant au moins 3 programmes opérationnels de partenariat et de coordination dans la lutte contre le VIH. <b>Référence</b> : 6. <b>Objectif</b> : 10 <b>Indicateur</b> : Politique et stratégie en matière de sources d'énergies renouvelables déjà en place et mises à exécution; <b>Référence</b> : 0. <b>Objectif</b> : Politique au niveau national et dans 5 États au moins en 2017 au plus tard. <b>Indicateur</b> : Pourcentage de jeunes et de femmes ayant accès à des services d'orientation et de formation professionnelles; Pourcentage accru de femmes ayant accès aux ressources et services financiers. <b>Référence</b> : À déterminer. <b>Objectif</b> : Supérieur de 30 % à la référence; supérieur de 40 % à la référence	Élaboration, avec l'assistance du PNUD, d'une politique sur les sources d'énergie renouvelables pour améliorer l'accès à celles-ci.  Possibilités d'emploi plus nombreuses pour les femmes et les jeunes	

**Résultat stratégique 4** : D'ici à 2020 le Nigéria sera sur la voie d'un développement pacifique, sûr et durable où les menaces et risques environnementaux, climatiques, de catastrophe et de conflit seront atténués par des politiques, lois et plans participatifs, soucieux de l'égalité entre les sexes, adéquatement financés, suivis et mis en œuvre systématiquement à tous les niveaux de l'État fédéral grâce à une volonté politique sans faille; les institutions gouvernementales compétentes interviennent sans délai, avec efficacité et de façon coordonnée (verticalement et horizontalement) grâce à des partenariats efficaces avec les organisations autorisées de la société civile et elles utilisent des systèmes d'alerte rapide fondés sur des données factuelles; la population fait valoir ses droits et devient de plus en plus résiliente grâce à des programmes de sensibilisation et à sa capacité de participer aux programmes de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs conséquences et aux interventions en cas de menace, de crise ou de bouleversement.

**Indicateurs de résultat** : Pourcentage des populations touchées qui bénéficient rapidement d'interventions d'urgence; pourcentage de conflits réglés où l'escalade a été prévenue grâce à l'utilisation de systèmes d'alerte rapide; proportion de lois et politiques prévoyant la prise en compte des questions de biodiversité dans tous les secteurs.

<i>Contribution du Gouvernement partenaire</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs de produit/références/objectif</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources ordinaires (En milliers de dollars É.-U.)</i>
Le Gouvernement renforcera ses capacités techniques et institutionnelles et la coordination, notamment avec la société civile, pour réduire encore davantage les risques environnementaux et de catastrophe. Il élaborera des cadres législatifs sur la pollution, l'adaptation aux changements climatiques, la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs conséquences; il promouvra des techniques non polluantes et le développement à faible émission de carbone. Il fournira des ressources financières pour la sécurité, créera un environnement favorisant la réduction des conflits et l'émergence de dirigeants capables de mener des discussions sur la paix.	La Banque mondiale, le DFID, l'Union européenne, la Banque africaine de développement et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) appuient les infrastructures et programmes sur « l'énergie durable pour tous », les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe, et elles renforceront les capacités institutionnelles pour la protection de l'environnement la gestion des ressources naturelles. Le PNUE appuie les opérations de nettoyage consécutives à la pollution par les hydrocarbures. La FAO soutient l'initiative de l'ONU sur la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) appuie les programmes d'adaptation	Le PNUD appuiera le renforcement des capacités des États et des acteurs de la société civile en matière de réduction des risques de catastrophe et de relèvement; il renforcera les politiques et lois permettant des interventions efficaces pour atténuer les risques de catastrophe et les conséquences des changements climatiques. Il promouvra des initiatives favorisant l'accès aux sources d'énergie renouvelables et rurales; il renforcera les capacités d'élaboration, de coordination et de suivi des politiques et de stratégies de diversification énergétique pour assurer l'accès équitable aux sources d'énergie; le PNUD contribuera à atténuer les conséquences des conflits et de la violence grâce à la prévention et la gestion institutionnalisées et coordonnées et à l'assistance apportée à l'instauration	<b>Indicateur</b> : Un système d'alerte rapide intégré qui est en place aux divers niveaux de gouvernement (fédéral, des États et local); nombre d'États dotés de plans de préparation aux catastrophes et de secours; <b>Référence</b> : 1 au niveau fédéral; 10 au niveau des États. <b>Objectif</b> : 36 + 1 État; 1 à tous les niveaux de gouvernement.  <b>Indicateur</b> : Politique nationale de paix mise à exécution : un cadre coordonné pour la prévention des conflits, la médiation et la consolidation de la paix est en place. <b>Référence</b> : 0; 0. <b>Objectif</b> : 1; des mécanismes institutionnels permettant des interventions efficaces face aux tensions violentes potentielles sont créés et mis en œuvre dans au moins 6 États.	Amélioration du système d'alerte rapide et son incorporation aux niveaux national, des États et local.  Mise en place d'une Architecture nationale de paix débouchant sur la réduction du nombre de conflits.  Les institutions de protection de l'environnement à tous les niveaux sont capables d'exécuter des politiques et de faire appliquer les lois.	Ressources ordinaires : 4 408  Autres ressources : Gouvernement 10 000  Tiers 10 000

<i>Contribution du Gouvernement partenaire</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs de produit/références/objectif</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources ordinaires (En milliers de dollars É.-U.)</i>
	aux changements climatiques et d'atténuation de leurs conséquences. Le DFID soutient les projets sur la prévention des conflits dans huit États du Nord; l'Union européenne, l'Unesco et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime appuient la lutte contre le terrorisme. ONU-Femmes apporte une assistance aux femmes dans le cadre des programmes sur les conflits.	d'une Architecture nationale de paix pour promouvoir la résilience des communautés.	<b>Indicateur</b> : Nombre d'États dotés de SEMA; nombre de politiques d'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs prioritaires qui sont mises à exécution; nombre de personnes ayant accès aux sources d'énergie renouvelables. <b>Référence</b> : À déterminer; 10 %. <b>Objectif</b> : Au moins 20 États; au moins 4 secteurs prioritaires; 20 %.		